

**Document préparatoire du SE-Unsa 15 pour le CHSCTD exceptionnel du mardi 28 avril
2020**

Questionnements et propositions du SE UNSA

Déjà en préambule

- ▶ *Quid des préconisations du conseil scientifique qui n'est pas favorable à la reprise dans les écoles.*
- ▶ *Que penser des annonces du premier ministre qui ne permettra pas des rassemblements de plus de 10 personnes dans la société et qui permettra des groupes de 15 élèves à l'école ?*
- ▶ *Que penser de la mise en place d'un système alambiqué du type DOCAPOSTE actif depuis le 10 Avril pour éviter de toucher une feuille et qui sera remplacé par le présentiel avec un groupe de 15 seulement un mois après où il faudra corriger les cahiers... est-ce cela un exemple du déconfinement progressif ??*
- ▶ *Comment expliquer le fait que des 6^{ième} doivent mettre un masque et pas les CM2 ?*
- ▶ *Que penser du fait que 8 semaines de classe de terminale seraient moins nécessaires que 8 semaines de classe en maternelle ?*

Vous allez donc endosser la responsabilité juridique des conséquences de la reprise ?

En cas de contagion multiple sur un groupe scolaire, qui sera tenu pour responsable, sachant que les gestes barrières ne seront pas respectés (petits, atsems., cantine..) et que les moyens de protection (masque, visière...) n ' y seront certainement pas....

Questions relatives à l'accueil

- Qui devra établir la liste des élèves susceptibles de rentrer, il faut en avoir une idée pour savoir de combien d'enseignants et de personnels sont nécessaires ?
- Donc quels élèves accueillera-t-on à partir du 11 Mai ?
- Les enfants des soignants... font ils d'emblée partie des élèves qui retournent en classe le 11 Mai ?

- Les parents qui ne travaillent pas ne pourraient-ils pas récupérer leur enfant pour manger ?
- Si les élèves ne travaillaient que par demi-journée on n'aurait pas besoin de cantine.

Questions relatives au fonctionnement

- QUI ANNONCERA aux familles les règles de l'organisation, y aura-t-il un courrier commun de nature ministérielle, académique... ?
- Quel est le rôle, du directeur, du maire ?
- Peut-on imaginer une rentrée d'élèves de moins de 5 ans ? Le premier ministre ce jour a évoqué « l'ouverture des maternelles » ?? (Il ne s'agit plus de GS CP CM2 ?????!!!)
- Quand les directeurs seront- ils prévenus des règles ?

Questions relatives aux personnels

- On imagine que beaucoup de personnels et aussi des élèves auront besoin d'une aide psychologique pour la reprise dans les meilleures conditions.
Peut-on imaginer une intervention des psychologues scolaires, notamment, proposant des groupes de parole ou accompagnant les classes ?
- Qui remplacera les collègues à risque titulaires des classes qui vont reprendre ?
- Quelle mission alors pour le collègue qui reste chez lui et dont les élèves sont pris en charge à l'école ?
- **Ménage** : Dans les 3/4 des écoles, ce sont les atsems qui assurent le temps scolaire, les garderies, les cantines et le ménage. Nous doutons qu'elles aient le temps de désinfecter les poignées de porte, les jeux utilisés par les enfants de maternelle...

Questions relatives à la pédagogie

Par exemple :

Ce serait donc des collègues ou des remplaçants qui reprendraient les apprentissages mis en place pendant la période de confinement par l'enseignant titulaire de la classe qui est une « personne à risque » ... ? Comment assurer ici la continuité pédagogique qui a été si difficile à mettre en place ?? Que comprendront les élèves ?

Plus largement quel est le but de la rescolarisation ?

Socialisation, permettre la reprise économique, permettre la mise en sécurité d'enfants maltraités, aide aux familles en difficultés éducatives et nourricières, reprise de réels apprentissages pour les élèves les plus en difficulté, mais quels élèves reviendront, atteindrons-nous l'objectif, ne va-t-on pas créer une nouvelle inégalité, de nouvelles inégalités ?

Ne va-t-on pas traumatiser les élèves qui vont nous voir habillés en hypothétiques médecins chirurgiens prêts à les opérer, à les ausculter avec nos masques et nos blouses (car nous pensons qu'il faudra aussi s'en procurer pour une protection maximum).

PS : Il est bien évident qu'en plus de tout cela nous nous posons les mêmes questions que celles que vous ont transmises par les autres organisations syndicales.